

## **L'IMPOLITESSE EN INTERACTION: APERÇUS THÉORIQUES ET ÉTUDE DE CAS**

**Catherine KERBRAT-ORECCHIONI**  
catherine.kerbrat-orecchioni@univ-lyon2.fr  
**ICAR, Université Lumière Lyon 2, France**

### **Résumé**

*Tout en admettant le principe général de la politesse identifiée au « travail de figuration » (face-work) préconisé et développé par Brown et Levinson, nous pensons que pour être descriptivement efficace ce modèle doit subir un certain nombre d'aménagements tels que : l'admission de la notion de Face Flattering Acts aux côtés de celle de Face Threatening Acts ; l'approfondissement de la réflexion sur les phénomènes d'impolitesse ; l'introduction dans le système de catégories venant s'ajouter à l'opposition binaire politesse/impolitesse, comme les catégories de l'« hyperpolitesse », de la « non-politesse » et de la « polirudesse ». Ces catégories ne peuvent être définies qu'en tenant compte à la fois du contenu de l'énoncé, de sa formulation, et des normes en vigueur dans la situation concernée. Elles doivent être confrontées au plus grand nombre possible d'échantillons d'interactions authentiques. Dans cette étude, les données analysées relèveront de deux types de situations d'interaction : les débats politiques télévisés et les échanges en milieu scolaire.*

*Mots-clés : débats médiatiques, discours politique, interactions en collège, tropes*

### **Abstract**

*Acknowledging the general principle of politeness as „face-work”, foreseen and developed by Brown and Levinson, we believe that some additional information is needed so that this model could be effective from a descriptive point of view. Thus, such aspects as the following must be added: the acceptance of the concept of Face Flattering Acts, together with Face Threatening Acts; the deepening of the reflection on impoliteness phenomena; the introduction into the system of categories that complement the courtesy / discourtesy contrastive couple, such as the categories of „hyperpoliteness”, „impoliteness” and „polite rudeness”. These categories can be defined only if one takes into account both the content of the sentence, the manner in which it is formulated and the rules that are applicable in the respective situation. They must be pursued in the widest number of samples (examples) of authentic interaction. In this study, the data under scrutiny will illustrate two types of verbal interaction situations: televised political debates and school interactions.*

*Key words : media debates, political discourse, high school interaction, tropes*

### **Resumen**

*Aun admitiendo el principio general de la cortesía identificado en el « trabajo de la representación » (face-work) previsto y desarrollado por Brown et Levinson, pensamos que para ser descriptivamente eficaz este modelo debe someterse a una serie de servicios*

*como: la admisión del concepto de Face Flattering Acts junto al de Face Threatening Acts ; la profundización de la reflexión sobre los fenómenos de descortesía, la introducción en el sistema de categorías añadiéndose a la oposición binaria cortesía/descortesía, al igual que las categorías de « hyperpolitesse », « non-politesse » y la de « polirudesse ». Estas categorías se pueden definir teniendo en cuenta tanto el contenido del enunciado, su formulación, como las normas en vigor de la situación en particular. Ellos deben ser confrontados con el mayor número posible de muestras de interacciones auténticas. En este estudio, los datos analizados revelarán dos tipos de situaciones de interacciones: los debates políticos televisados y los cambios en medio escolares.*

*Palabras clave: debates mediáticos, discurso político, interacciones al colegio, tropos.*

## **Introduction**

### **L'objectif de la recherche**

Notre objectif dans cet article est double : il s'agit d'une part de décrire, à l'aide de certains outils théoriques, certaines manifestations de la politesse et de l'impolitesse dans deux types particuliers de situations de communication, à savoir les débats politiques télévisés et les échanges en contexte scolaire. Il s'agit d'autre part de revenir, à partir de ces descriptions, sur certains problèmes théoriques qui sont aujourd'hui abondamment débattus dans le champ de la réflexion sur la politesse linguistique inaugurée il y a une trentaine d'années par la diffusion des travaux de Brown et Levinson (1978, 1987). Ces travaux ont en effet donné lieu à une véritable explosion de publications consacrées à l'application, l'aménagement ou la critique des propositions de Brown et Levinson — critique plus ou moins radicale mais quelle que soit la distance prise par rapport au modèle standard c'est presque toujours par rapport à ce modèle que l'on se situe : s'ils se sont depuis retirés de ce champ de bataille, Brown et Levinson ont incontestablement jeté les bases d'un nouveau paradigme en dotant la notion de politesse, assimilée au *face-work* (« travail des faces » ou de « figuration »), d'un véritable statut théorique.

Il convient donc dès le départ de distinguer, à la suite de Watts (2003) la politesse en tant que notion véhiculée par la langue « ordinaire » (politesse « de premier ordre ») et la politesse comme concept construit au sein d'une théorie (politesse « de second ordre »). Ces deux conceptions de la politesse, et corrélativement de l'impolitesse, sont connexes mais non coextensives — par exemple : en français, si A tutoie B alors qu'il devrait normalement le vouvoyer, ce comportement est généralement considéré comme impoli aux deux sens de ce terme ; mais il peut arriver que ce soit au contraire le vouvoiement qui constitue une « attaque de face »

(impolitesse-2), or dans un tel cas on ne dira pas dans la langue commune que A est « impoli » mais plutôt qu'il n'est « pas sympa » ou quelque chose de ce genre (ce qui suggère que l'usage ordinaire des termes de politesse/impolitesse repose sur une conception plutôt formelle de ces phénomènes). La coexistence de ces deux usages terminologiques constitue l'une des principales difficultés que l'on rencontre lorsque l'on travaille dans ce domaine<sup>1</sup> : d'une part, pour procéder à une analyse linguistique de la politesse, surtout si cette analyse a des objectifs comparatifs, on ne peut pas se fonder sur les emplois du mot « politesse » dans la langue ordinaire car ces emplois sont trop soumis à des flottements à l'intérieur d'une même langue et à des variations d'une langue à l'autre — par exemple : à la différence du français l'anglais dispose de deux antonymes à *politeness*, à savoir *impoliteness* et *rudeness*, ce qui va encourager certains chercheurs à différencier clairement les notions correspondantes au niveau théorique (sur la base de l'intentionnalité supposée de la menace de face)<sup>2</sup> ; mais d'autre part, on ne doit jamais perdre de vue l'usage ordinaire de ces termes qui modèlent notre intuition sur les phénomènes. Tout au long de son travail descriptif le chercheur est donc obligé de « surfer » entre ces deux conceptions, dont la frontière est floue et poreuse, comme on va le voir.

## **Le cadre théorique**

### **FTA et FFA**

La théorie de Brown et Levinson a été abondamment « revisitée » (voir entre autres Watts, Ide et Erlich [éds] 1992 ; Eelen 2001 ; Watts 2003 ; Lakoff et Ide [éds] 2005 ; Terkourafi 2008 ; Mills 2010...). Tout en adoptant le principe de la *face-saving view*, j'ai moi-même ajouté ma petite pierre à l'édifice (Kerbrat-Orecchioni 1992, 1997, 2005), que je vais d'abord rappeler rapidement.

Le modèle standard repose sur l'idée que d'une part, tous les sujets parlants sont dotés d'un *face-want* (désir de protéger son « territoire » et sa

---

<sup>1</sup> Ainsi d'ailleurs que dans bien d'autres domaines de la linguistique, dont on sait qu'elle est la seule discipline scientifique telle que l'objet d'étude (le langage) est fondamentalement de même nature que le langage utilisé pour l'étudier (le métalangage).

<sup>2</sup> De façon d'ailleurs opposée entre Bousfield (2008) et Terkourafi (2008), ce qui prouve bien que les définitions théoriques reposent sur des décisions plus ou moins arbitraires. L'étude comparative de la façon dont chaque langue organise à sa manière le champ sémantique concerné (en français : *(im)politesse* mais aussi *(in)civilité*, *(dis)courtoisie*, *(manque de) tact*, *bonnes/mauvaises manières*, *étiquette* etc.) relève de la lexicologie contrastive, ce qui n'est pas exactement notre objet.

« face », respectivement rebaptisés par Brown et Levinson « face négative » et « face positive ») et que d'autre part, la plupart des actes de langage que l'on est amené à accomplir tout au long de notre vie quotidienne sont potentiellement « menaçants » pour telle ou telle des faces en présence (ce sont des *Face Threatening Acts* ou *FTA*), ce qui crée un risque sérieux pour le bon déroulement de l'interaction. C'est alors qu'intervient le *face-work*, qui va consister à « polir » les arêtes sinon trop acérées des *FTA* que nous sommes amenés à commettre, les rendant ainsi moins blessants pour les faces délicates de nos partenaires d'interaction (conformément à l'étymologie du mot, la politesse se ramène en quelque sorte à une activité de *polissage*), cela grâce à toutes sortes de procédés comme la formulation indirecte des actes de langage, mais aussi la panoplie de ces *softeners* ou *mitigators* que la langue met généreusement à notre disposition.

Si cette conception de la politesse rencontre dans bien des cas l'intuition, elle s'est vu reprocher de refléter une conception excessivement pessimiste, et même « paranoïde », de l'interaction<sup>1</sup> (conçue comme un terrain miné par toutes sortes de *FTA* qu'il faut en permanence s'employer à désamorcer) et des interactants (présentés comme obsédés par ces menaces qui planent sur leur tête, et montant sans désespérer la garde autour de leur territoire et de leur face). Or la politesse consiste aussi, plus positivement, à produire des « anti-menaces » (le *face-want*, c'est le désir que ses faces soient préservées, mais aussi éventuellement augmentées). Si la plupart des actes de langage sont potentiellement menaçants pour les faces des interlocuteurs, il en est aussi qui sont plutôt valorisants pour ces mêmes faces, comme le remerciement, le vœu, ou le compliment (traité par Brown et Levinson comme un pur *FTA* pour la face négative du destinataire, alors qu'il est d'abord et surtout un acte « flatteur » pour la face positive de ce même destinataire). Il est donc souhaitable et même nécessaire d'octroyer dans le modèle une place à ces actes qui sont en quelque sorte le pendant positif des *FTA*, et que nous avons baptisés *FFA* (*Face Flattering Acts*)<sup>2</sup>. Tout énoncé peut ainsi être décrit comme un *FTA*, un *FFA*, ou un complexe de ces deux composantes. Cette introduction de la notion de *FFA* permet aussi de redéfinir de façon plus satisfaisante que dans le modèle standard la distinction entre deux formes de politesse : la politesse négative, qui consiste soit à éviter de produire un *FTA* soit à en

---

<sup>1</sup> Cf. Kasper (1990 : 194) : « The theory represents an overly pessimistic, rather paranoïd view of human social interaction ».

<sup>2</sup> D'autres auteurs parlent de façon similaire de *Face enhancing act*, *Face supportive act* ou *Face giving act*.

adoucir par quelque procédé la réalisation ; et la politesse positive, qui consiste à accomplir quelque FFA, de préférence renforcé. Le déroulement d'une interaction apparaît alors comme un incessant et subtil jeu de balancier entre FTA et FFA, la politesse étant redéfinie comme *un ensemble de stratégies de ménagement mais aussi de valorisation des faces d'autrui* (sans pour autant mettre excessivement en péril ses propres faces<sup>1</sup>), afin de préserver l'« ordre de l'interaction » (pour reprendre l'expression de Goffman, dont les travaux ont bien évidemment inspiré la théorie brown-levinsonnienne).

### **Politesse et impolitesse**

Les évolutions récentes de la réflexion dans ce domaine se caractérisent non seulement par une sorte de rééquilibrage du système en faveur de la politesse positive mais aussi par un certain déplacement de l'intérêt de la politesse vers l'*impolitesse*, qui tout en étant « marquée » par rapport à la politesse (on peut difficilement concevoir une société fondée sur la pratique systématique de l'impolitesse : il est permis de penser que la politesse est la condition même de la survie en société et de la survie des sociétés), n'est certes pas une activité « marginale » et mérite d'être considérée comme un objet d'investigation à part entière (Culperer 1996 ; Culperer, Bousfield et Wichman 2003 ; Bousfield 2008 ; Bousfield et Locher [éds] 2008). Corrélativement l'intérêt se porte sur certains types d'interactions à caractère hautement confrontationnel, comme celles qui se déroulent dans les milieux de l'armée ou de la police (Bousfield 2008), exemple qui montre d'ailleurs (on y reviendra) que la brutalité des comportements n'implique pas forcément leur « impolitesse ». Mentionnons pour terminer sur ce point l'existence de travaux relevant d'une problématique connexe à celle de l'impolitesse : celle du *conflit* et de la *violence verbale* — voir Grimshaw (éd.) 1990 ; Diamond 1996 : chap. 5 ; le numéro 7(4) de la revue *Pragmatics* 7-4, décembre 1997 ; et en France, les travaux du Groupe de Recherches sur la Violence Verbale (Moïse et al. 2008), qui dans une approche à la fois linguistique et ethnographique traque les diverses formes d'« incivilités » attestées dans toutes sortes de sites comme les espaces urbains, les transports en commun, les commerces et les services, les chantiers ou les établissements scolaires. L'étude se focalise

---

<sup>1</sup> La politesse est en effet avant tout à un ensemble de principes « orientés vers autrui », mais dont découlent un certain nombre de principes « orientés vers soi-même », comme les principes de « modestie » et de « dignité » (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 183-191 et 229-233 ; 2005 : 201-204).

sur les éléments qui favorisent et déclenchent le conflit, les procédés qui actualisent la violence verbale, le mécanisme de l'escalade et de la « montée en tension » jusqu'à ce que la violence atteigne son apogée, puis de la désescalade et du dénouement de la crise (avec ou sans médiateur)<sup>1</sup>.

### **Le « tournant discursif » et le rôle du contexte**

Enfin, les recherches post-brown-levinsoniennes se caractérisent par ce qui est parfois désigné comme le *discursive-turn*. Tout en mentionnant certains facteurs contextuels de variation dans l'exercice de la politesse (principalement les facteurs de la Distance et du Power), Brown et Levinson envisagent en effet leur système de façon essentiellement abstraite. Mais lorsque l'on confronte ce système à toutes sortes de données empiriques, il apparaît que selon le contexte (micro et macro) dans lequel il apparaît, un même énoncé peut être perçu comme poli ou impoli. Partant de ce constat, certains chercheurs (Fraser et Nolen 1981, Fraser 1990) ont proposé une définition alternative de la politesse, en termes de conformité d'un comportement aux attentes normatives des participants dans une situation donnée : sera jugé poli tout énoncé « approprié » et impoli tout énoncé « inapproprié ». Pour cette théorie dite du *conversational contract*, la politesse n'est pas une propriété des phrases, mais seulement des énoncés : hors contexte, aucune séquence ne peut être qualifiée de « polie » ou d'« impolie ».

Notons d'abord que cette conception s'oppose à l'intuition commune : interrogés sur ce qu'est pour eux la politesse, les locuteurs répondent régulièrement qu'elle consiste avant tout à saluer, remercier ou s'excuser. Il semble difficile d'admettre qu'en soi, un ordre et un remerciement, une insulte et une excuse, soient à cet égard à mettre sur le même plan, et que « Est-ce que tu pourrais fermer la porte s'il te plaît ? » ne soit pas *intrinsèquement* plus poli que « Ferme donc la porte bon Dieu de merde ! » Difficile aussi de considérer comme « poli », puisque conforme au contrat conversationnel en vigueur en la circonstance, un ordre vociféré durant un entraînement militaire, et comme « impoli » la production de remerciements excessifs ou d'excuses superflues — nous dirons plutôt que l'on a affaire, dans le deuxième cas à de l'« hyperpolitesse », et dans le premier cas à de la « non-politesse » (ou « apolitesse »).

Il est certain que le contexte peut toujours modifier et même inverser la valeur d'une phrase, transformant en FTA un remerciement, ou

---

<sup>1</sup> Sur les techniques de désamorçage du conflit en cas d'incident dans les services encounters, voir aussi Goffman 1989.

une insulte en FFA, mais il s'agit là de valeurs dérivées produisant des effets bien particuliers. Pour reprendre la distinction introduite par Watts (2003), on ne peut assimiler comportement *polite* et *politic*. Pour identifier un énoncé comme poli ou impoli, *il faut tenir compte à la fois de son contenu* (en tant que FTA, FFA ou mélange des deux), *de sa formulation, et de son contexte d'actualisation* ; il faut aussi introduire d'autres catégories que celles de politesse et d'impolitesse, et admettre un système tel que celui-ci<sup>1</sup> :

(1) *Politesse* : existence dans l'énoncé d'un ou plusieurs marqueurs (adoucesseur de FTA en cas de politesse négative, FFA éventuellement renforcé en cas de politesse positive), dont la présence est plus ou moins attendue en vertu des normes en vigueur.

Exemple : « Je voudrais un baguette de pain », formulation routinière (au conditionnel) de la requête du produit dans une boulangerie<sup>2</sup>.

Énoncé à la fois poli et politique.

(2) *Hyperpolitesse* : présence de marqueurs excessifs par rapport aux normes en vigueur.

Exemple : « Pourriez-vous avoir l'amabilité de me donner une baguette ? »

Énoncé poli, mais non politique. En cas d'intention manifestement ironique ou sarcastique, l'hyperpolitesse peut basculer dans l'impolitesse.

(3) *Non-politesses* : absence « normale » de tout marqueur de politesse.

Exemple : « Une gauloise filtre » dans un bureau de tabac à forte affluence.

Énoncé non poli mais politique.

(4) *Impolitesse* : absence « anormale » d'un marqueur de politesse (d'une salutation par exemple) en cas d'impolitesse négative ; présence d'un marqueur d'impolitesse (comme une insulte) en cas d'impolitesse positive.

Exemple : « Je veux une baguette de pain. »

---

<sup>1</sup> Pour des propositions très similaires, voir Locher et Watts 2005, Terkourafi 2008 ou Culpeper 2008. Et pour des exemples de la différence entre énoncé *polite* et *politic*, Watts 2003 : 257-8.

<sup>2</sup> Sur ce type de site, voir Kerbrat-Orecchioni 2004.

Énoncé ni poli ni politique.

L'ensemble de ces catégories constitue bien un *système* : la notion d'impolitesse n'a de sens que par rapport à celle de politesse et inversement (si l'on admet que les espèces animales ignorent la politesse — a-t-on jamais vu un chat s'effacer devant un congénère au moment de passer une porte ? — il est du même coup absurde de les accuser d'impolitesse). L'organisation de ce système s'apparente à celle d'un carré sémiotique, avec les catégories *positive* (politesse, dont l'hyperpolitesse constitue une sorte d'excroissance déviante), *négative* (impolitesse), et *neutre* (non-politesse). Il semble nécessaire d'introduire en outre une catégorie *complexe* pour rendre compte des différents cas d'énoncés qui sont à la fois polis et impolis, catégorie que nous proposons d'appeler *polirudesse*. L'existence de divers cas de « pseudo-politesse » et de « pseudo-impolitesse » vient brouiller ce beau système, mais même indépendamment de ces cas particulièrement complexes, il va de soi que l'application à des cas concrets de ces distinctions abstraites pose toutes sortes de problèmes, liés d'une part à l'interprétation des marqueurs et d'autre part à flexibilité des normes sur lesquelles repose la distinction entre politesse et hyperpolitesse ainsi qu'entre non-politesse et impolitesse.

C'est ce que nous allons voir à partir de l'étude de nos deux cas.

### **Le cas des débats télévisuels**

Il s'agira plus précisément de débats politiques en contexte électoral, et plus précisément encore de débats dont l'un des participants est Nicolas Sarkozy.

### **Les caractéristiques de ce type d'interaction**

Les débats politiques sont particulièrement intéressants par rapport au problème qui nous intéresse : d'une part, il s'agit d'un genre confrontationnel par définition, qui manifeste une certaine « préférence pour le désaccord » (Doury 2009) et qui échappe donc en partie aux règles de la communication polie, laquelle consiste à sacrifier ses propres intérêts à ceux d'autrui, ce qui serait en l'occurrence proprement suicidaire — tout débat est une sorte de guerre verbale (c'est un genre « polémique »)<sup>1</sup>, or la

---

<sup>1</sup> Le fait que les débats politiques se caractérisent par une certaine « violence » des échanges n'est pas propre à la France : voir par exemple Agha 1997 sur les USA ou Luginbühl 2007 sur la Suisse allemande.

politesse n'a guère sa place dans les guerres, où il s'agit avant tout d'attaquer l'adversaire pour en triompher, et il en est de même dans ces guerres métaphoriques que sont les débats. Mais d'autre part, tous les coups ne sont pas permis : les débats sont soumis à des règles bien précises qu'il convient de respecter, d'autant plus que cela se passe sous le regard de millions de téléspectateurs qui sont autant de témoins et d'arbitres de la « régularité » des échanges. C'est avec leur partenaire de plateau que les débatteurs doivent polémiquer ; mais ce sont les téléspectateurs qu'il s'agit de convaincre et de séduire, en leur offrant le spectacle d'un affrontement musclé tout en évitant de les choquer (même s'ils espèrent secrètement que survienne quelque « incident » venant pimenter la routine du débat).

Dans le contexte des débats politiques, adopter un comportement « politique » c'est éviter aussi bien la politesse excessive que l'impolitesse ostensible, et les participants sont soumis à une sorte de *double bind* : s'ils sont trop polis ils risquent d'apparaître comme insuffisamment offensifs, mais s'ils sont trop offensifs ils risquent d'apparaître comme impolis. Le dilemme s'exacerbe en contexte électoral, surtout lorsqu'il s'agit d'élections présidentielles étant donné l'importance de l'enjeu : les débatteurs doivent frapper le plus fort possible pour triompher de leur adversaire sur le plateau de la télévision, en attendant de le faire dans les urnes ; mais ils doivent aussi veiller à la « dignité du débat »<sup>1</sup>, faire preuve de *fair play* et multiplier les marques de respect envers un partenaire d'interaction qui prétend au même titre qu'eux accéder à la fonction suprême (il serait donc tout à fait malvenu de le traîner dans la boue).

S'il est particulièrement difficile pour les participants à ce type bien particulier d'événement communicatif d'adopter un comportement « politique », il est tout aussi difficile parfois pour le chercheur de catégoriser le comportement du locuteur comme « poli », « impoli » ou « non-poli ». C'est ce que nous allons voir à partir de l'exemple d'un débatteur particulier, Nicolas Sarkozy, observé dans deux contextes différents : l'émission *100 minutes pour convaincre* du 20 novembre 2003 où Sarkozy, alors ministre de l'intérieur, est confronté à Jean-Marie Le Pen, leader du Front National ; et le débat de l'entre-deux-tours des présidentielles (2 mai 2007) où son adversaire est Ségolène Royal<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Ainsi que le rappelle à deux reprises Sarkozy face à Ségolène Royal :  
« madame je ne pense pas que vous élevez la dignité du débat politique en m'accusant d'être menteur »  
« avec ça madame la dignité du débat politique sera préservée ».

<sup>2</sup> Nous reprenons ici sous un angle un peu différent le résultat d'analyses précédemment menées avec Hugues de Chanay — voir Constantin de Chanay et Kerbrat-Orecchioni 2006 et 2007.

L'analyse nous permettra de soulever (à défaut de les résoudre complètement) trois problèmes :

– Lorsque les attaques sont brutales et non adoucies, doit-on parler d'impolitesse ou de non-politesse ?, la différence reposant uniquement sur la nature des normes admises en la circonstance, et il en est de même s'agissant de la question suivante.

– Lorsque les attaques sont adoucies ou indirectes, peut-on toujours parler de politesse (négative) ?

– Enfin, en quoi consiste la « polirudesse » ?

### **Les attaques non adoucies : impolitesse ou non-politesse ?**

Face à Le Pen, Sarkozy se livre à une succession d'attaques frontales, multipliant les FTA — défi, sommation, critique ou dénonciation, reproche ou coup de semonce — dont aucun adoucisseur ne vient atténuer la brutalité. Cette attitude est à mettre en corrélation d'une part avec son statut de ministre de l'Intérieur (il est, selon l'expression familière, « premier flic de France ») et d'autre part avec la nature de son interlocuteur, dont la face est suffisamment coriace pour qu'il n'y ait pas besoin de la ménager et qui passe en outre pour un débatteur redoutable : Sarkozy, donc, cogne, et cogne fort. Il recourt pour ce faire à des moyens linguistiques mais aussi prosodiques et gestuels — pour ce qui est de la prosodie : recours au pattern intonatif très caractéristique consistant à découper l'énoncé en segments terminés par une chute mélodique nette et suivis d'une pause remarquablement longue (elle peut durer jusqu'à deux secondes) ; pour ce qui est de la gestualité : usage immodéré du poing fermé qui connote la volonté et la « pugnacité » (par allusion symbolique au combat de boxe), et surtout du doigt pointé accusateur ; deux gestes qui accompagnent par exemple cette extrait du réquisitoire final :

je vous mets au défi monsieur Le Pen (.) de m' citer un/ quartier où j'n'ai pas été\ (.) où j'aurais pas l'droit d'entrer\ [...] monsieur le Pen c'est une chose/ de parler (.) comme vous parlez depuis tant/d'années\ (.) de désigner des adversaires (.) de protester/ d'éructer/ (.) de désigner des ennemis à la nation (.) de jouer/ sur les peurs\ (.) c'en est une autre/ d'essayer d'faire ç'que j'fais\ [...] et vous monsieur Le Pen qu'est-ce que vous proposez pour résoudre le problème

Le comportement de Sarkozy dans ce débat se caractérise donc par une incontestable violence, mais qui ne sort pas des normes admises et n'excède pas les bornes permises : la politesse y est absente, mais *la non-politesse ne débouche pas sur l'impolitesse*. Avec le terme « éructer » nous

sommes toutefois à la limite de l'injure ; mais Sarkozy ayant eu l'habileté de laisser précédemment Le Pen s'exhiber en état d'« éructation », lorsque survient le terme sa violence apparaît comme acceptable — rien à voir avec le fameux « Alors casse-toi alors pauvre con ! » du même Sarkozy, qui serait tout à fait impensable au cours d'un débat présidentiel (on sait qu'il fut prononcé en février 2008 lors d'un bain de foule au salon de l'agriculture, à l'intention d'un visiteur ayant refusé de lui serrer la main en déclarant « Ne me touche pas tu me salis »). On peut également citer, dans le contexte cette fois d'un débat, le cas de Daniel Cohn-Bendit lançant à François Bayrou le 4 juin 2009 (émission *À vous de juger* de France 2) : « mon pote je te dis (.) jamais tu seras président de la république parce que t'es trop minable » : dans un cas comme dans l'autre on ne saurait nier avoir affaire à de l'impolitesse caractérisée, qui fut bien perçue et reçue comme telle. Notons au passage que les marqueurs de l'impolitesse sont dans ces deux exemples les mêmes : l'insulte (« pauvre con », « minable ») mais aussi le recours au tutoiement (dans un contexte qui appelle le « vous ») et au registre familier (« casse-toi », « mon pote »), même si l'effet produit n'est pas exactement le même dans les deux cas, à cause de différents facteurs sur lesquels nous reviendrons *in fine*.

Pour l'instant, contentons-nous de dire que dans le débat de 2003, le comportement de Sarkozy vise pour l'essentiel à mettre en scène un éthos de fermeté, d'autorité et même de brutalité. On n'y rencontre guère de manifestations de politesse (voir toutefois *infra*, 2.4.1.), sans pour autant que la non-politesse bascule dans l'impolitesse.

Face à Ségolène Royal (débat « Sarkolène » de 2007), Sarkozy adopte un comportement nettement différent, d'abord parce que le contexte a changé (nous sommes à la veille du deuxième tour des élections présidentielles), mais aussi sans doute parce que son adversaire est une femme : il serait du plus mauvais effet, par exemple, qu'il lui inflige ce geste viril qu'est le poing fermé, et Sarkozy s'interdit même son geste favori, à savoir l'index pointé, qui est en quelque sorte « mis à l'index » — il est assez savoureux de constater que la seule occurrence de ce geste vient de Royal, et qu'elle entraîne cette protestation de son adversaire :

calmez-vous et ne me montrez pas du doigt avec ce cet index pointé  
parc que franchement...

La gestuelle de Sarkozy est donc considérablement adoucie par rapport au débat précédent, ainsi d'ailleurs que sa prosodie (les patterns intonatifs sont restés les mêmes mais la voix est plus feutrée et « détimbrée ») et surtout son comportement verbal : si l'on pouvait parler

de pugnacité *exhibée* face à Le Pen, on parlera ici de pugnacité *enrobée* ; et l'on distinguera deux formes de cet « enrobage », la première consistant à accompagner le FTA de quelque adoucisseur censé le rendre plus « poli », et la seconde consistant à dissimuler le FTA sous un FFA (c'est ce que nous appelons la « polirudesse »).

### **Les attaques adoucies et indirectes : politesse négative ?**

Les commentateurs de ce débat n'ont pas manqué de souligner le fait que face à une Ségolène Royal très offensive, Sarkozy avait, avec l'aide de ses conseillers en communication, « mis un bémol à sa rhétorique » et « adouci son image » — et de fait, il recourt tout au long de ces 2h40 de débat à la panoplie complète de ce que les spécialistes en la matière ont décrit comme des *softeners* ou des *mitigators*.

La « mitigation » est d'abord systématique pour ces FTA particuliers que constituent les interruptions :

[madame (.) si vous me permettez d'terminer (.)

[madame Royal est-ce que vous me permettez de vous dire un mot

[si vous me permettez (.) si vous me permettez de répondre (.) est-ce que vous me permettez de répondre

[pardon pardon madame Royal mais (.) je pense que les Français (.) attendent de nous de la précision

[attend- (.) puis-je/ puis-je/ puis-je continuer

est-ce que vous souffrez que je puisse faire une phrase

ce dernier exemple pouvant même être considéré comme relevant de l'« hyperpolitesse »<sup>1</sup>.

Plus variés sont les procédés d'adoucissement des énoncés qui constituent à quelque titre une « attaque de face » pour l'interlocuteur (en l'occurrence interlocutrice), puisqu'on y trouve par exemple :

– Les *préliminaires* :

permettez que je vous pose la question

---

<sup>1</sup> Notons que la transcription de *Libération* normalise en quelque sorte l'énoncé en lui substituant « Souhaitez-vous que je finisse une phrase ? »

– Les *concessions* :

vous avez parfaitement raison mais...

(il s'agit par contre d'une pseudo-concession dans les énoncés tels que « ça c'est très intéressant parce que... » ou « c'qu'a dit madame Royal est très intéressant car... » : dans l'usage qu'en fait Sarkozy, l'adjectif « intéressant » est généralement un pseudo-axiologique positif, signifiant « intéressant *pour moi* car il me permet de monter combien vous avez tort »).

– Les *minimisateurs*, dont le plus usuel est en français l'adjectif « petit » :

deux petites remarques si vous me permettez

(dans cet énoncé, qui est lui-même un « pré- », le terme « remarque » est en outre un équivalent euphémistique de « critique »)

– La *litote* :

ce n'est pas exact

– Les *modalisateurs d'assertion* :

il me semble (.) que s'agissant de la réduction de la dette vous n'avez fixé aucune (.) piste d'économie

– Les *réparateurs* :

mais non c'est pas possible madame excusez-moi

pardon d'vous l'dire vous faites une erreur

– Les *désarmeurs* :

madame Royal ne m'en voudra pas mais (.) euh à évoquer tous les sujets en même temps elle risque de les survoler (.) de ne pas être précise

Ces procédés adoucisseurs ont en principe pour fonction d'arrondir les angles de ces FTA qui risqueraient sinon de blesser la face vulnérable de l'interlocutrice, et donc de rendre l'échange plus courtois — conformément à la définition même de la politesse négative. Mais est-ce bien toujours le cas ?

Notons d'abord que certains énoncés illustrent ce paradoxe que parfois, la présence d'un adoucisseur confirme en même temps l'existence d'un FTA : dans « Tu peux me passer le pot de confiture s'il te plaît ? », la valeur de requête indirecte se trouve confirmée par le *s'il te plaît* qui serait superflu s'il s'agissait d'une simple question, et de la même manière le réparateur « pardon » confirme le fait que Royal est bel et bien concernée par l'accusation d'immobilisme dans cette déclaration de Sarkozy :

et aujourd'hui je veux incarner le candidat du mouvement/ par rapport à l'immobilisme/ pardon madame/

Par ailleurs, l'efficacité du procédé adoucisseur dépend :

– du poids relatif de ce procédé par rapport au FTA qu'il est censé plus ou moins neutraliser : il peut se faire qu'il ne « fasse pas le poids », et la vertu adoucissante d'un minimisateur ou d'un réparateur a ses limites : on a beau mettre des gants, lorsque l'on gifle trop violemment la face d'un adversaire elle ne va certes pas en sortir indemne...

– de sa crédibilité : il peut arriver que l'adoucisseur produise l'effet d'une contradiction, par exemple dans le cas de ces « désarmeurs » censés désamorcer en la devançant une réaction négative éventuelle de la part de l'interlocuteur (« Sans vouloir te commander, ferme la porte »). On a précédemment cité l'exemple de « madame Royal ne m'en voudra pas mais à évoquer tous les sujets en même temps elle risque de les survoler de ne pas être précise » : Sarkozy ose demander bien poliment à Royal de ne pas lui en vouloir, alors qu'il porte contre elle une accusation très forte dans ce contexte (et réitérée tout au long du débat) : vous traitez tous les sujets en même temps, vous « surfez » de l'un à l'autre sans en traiter aucun en profondeur, donc les Français ne comprennent rien à votre discours, qui est tout à la fois superficiel et confus. Sarkozy récidive un peu plus loin avec :

je ne me permets pas de critiquer je vous fais simplement remarquer que si vous parlez de tout en même temps on va pas pouvoir approfondir

Mais il s'agit bel et bien d'une critique (et non d'une simple remarque comme le voudrait le correctif euphémistique) et donc la préface de l'énoncé produit l'effet d'une *dénégation*. Il en est de même dans l'exemple suivant où le pseudo-adoucisseur suit le FTA au lieu de le précéder :

moi je veux en finir avec ces discours creux (.) pas le vôtre je ne veux pas être désagréable

exemple particulièrement intéressant car la cohérence sémantique suggère une interprétation de type « je ne dis pas que votre discours est creux » quand la syntaxe de l'anaphore impose de considérer que l'antécédent de « pas le vôtre » c'est « discours creux »... S'insinue donc dans les esprits l'idée que le discours de Royal est bel et bien « creux » (ce qui est incontestablement une remarque désagréable).<sup>1</sup>

Il ne suffit pas de dire que l'on ne veut pas critiquer ou être désagréable pour ne pas le faire ou l'être. Plus généralement, il ne suffit pas — ce serait trop facile, pour les participants comme pour l'analyste — d'accompagner le FTA de quelque adoucisseur pour rendre automatiquement l'énoncé « poli » (négativement) : *on a affaire à un continuum allant de la politesse négative à la quasi-non-politesse* lorsque le procédé mitigateur est inopérant, soit parce qu'il ne suffit pas à contrebalancer le FTA, soit parce qu'il est trop peu crédible (pseudo-adoucisseur).

On peut même parfois se demander si le procédé n'a pas pour effet d'aggraver l'attaque au lieu de l'atténuer. C'est par exemple le cas des attaques *indirectes* ou *biaisées* (et non frontales), dont on mentionnera deux formes caractéristiques de la rhétorique sarkozienne :

– La *délocution in praesentia*, c'est-à-dire le fait de désigner à la troisième personne son interlocutrice principale, en s'adressant apparemment aux animateurs que l'on prend à témoin :

je ne vois pas pourquoi madame Royal ose employer le mot immoral (.) c'est un mot fort

madame Royal a qualifié mon propos de larme à l'œil

NS- Je ne sais pas pourquoi madame Royal d'habitude calme a perdu ses nerfs

SR- non je ne perds pas mes nerfs je suis en colère (.) ce n'est pas pareil pas de mépris monsieur Sarkozy

Le « mépris » que dénonce ici Royal concerne sans doute à la fois l'accusation de « perdre ses nerfs » et le procédé de la délocution : ce

---

<sup>1</sup> Pour un autre exemple de recours à la formule dénégatrice « je ne veux pas être désagréable », voir cet extrait du fameux discours prononcé par Sarkozy à l'Élysée le 22 janvier 2009 « À l'occasion du lancement de la réflexion pour une stratégie nationale de recherche » : « pardon d'être j'veux pas être désagréable mais à budget comparable un chercheur français public (.) de 30% à 50% en moins qu'un chercheur britannique dans certains secteurs (.) et si la réalité est désagréable c'est pas désagréable parce que je le dis c'est parce que c'est la réalité ».

procédé relève en effet plutôt de l'impolitesse puisqu'il constitue un forme d'« ex-communication » de l'adversaire, ce qui n'est pas vraiment conforme au script prototypique de ce type de débat (Sarkozy est d'ailleurs le seul à y recourir, se le permettant à cinq reprises).

– Le procédé de l'*ironie*, dont voici quelques exemples parmi la douzaine d'occurrences relevées dans ce même débat :

ah c'est d'une précision bouleversante

ben avec ça on est tranquilles pour l'équilibre de nos régimes de retraite

il y a des colères que j'aurai même quand je serai présidente de la République — eh ben ça sera gai

En tant que « trope » dissimulant une valeur négative sous une valeur positive, l'ironie s'apparente au phénomène que nous allons aborder maintenant, et que nous désignons à l'aide du mot-valise « polirudesse ».

### **La polirudesse**

Dans la section précédente nous avons envisagé le cas de ces très nombreux énoncés qui ont le statut explicite de FTA mais sont accompagnés d'adoucisseurs censés atténuer la menace et témoigner de ce fait d'un certain souci de politesse. Nous allons nous intéresser maintenant à un phénomène en quelque sorte inverse : il s'agit d'énoncés qui en apparence sont des FFA (donc des énoncés « polis ») mais sous lesquels se dissimule un FTA (le cas prototypique étant représenté par ce que l'on peut appeler les « compliments perfides », du genre « Tu es bien coiffée aujourd'hui »<sup>1</sup>). Ce phénomène a été décrit par exemple par Schnurr et al.) parlant de « polite utterances with an impolite message » (2008 : 217), ou par Agha (1997) qui propose l'expression *tropic aggression* pour décrire le fonctionnement de ce procédé qu'il identifie dans le débat présidentiel de 1996 entre Bill Clinton et Bob Dole :

I use the term « tropic aggression » in this paper to describe cases of language use where an utterance implements aggressive effects in use but where its aggressive qualities are masked or veiled in some way. (p. 463)

Il semble que Nicolas Sarkozy soit passé maître en polirudesse : il y recourt au tout début du débat avec Le Pen afin de déstabiliser son

---

<sup>1</sup> Voir Kerbrat-Orecchioni 1994 : 207-211.

adversaire, et à plusieurs reprises dans le débat avec Ségolène Royal. Dans le premier cas, l'« agression tropique » vient se greffer sur un trope illocutoire (salutation à valeur de reproche) et dans le second, sur des tropes implicatifs (un présupposé ou un sous-entendu devenant le principal objet du dire). Si l'on admet que la politesse/impolitesse d'un énoncé relève des valeurs perlocutoires, le phénomène de l'« agression tropique » peut être considéré comme une forme de « trope perlocutoire », lequel vient s'ajouter à l'inventaire des tropes pragmatiques que nous avons autrefois tenté (Kerbrat-Orecchioni 1986).

### **La polirudesse se greffant sur un trope illocutoire : *Bonsoir monsieur Le Pen***

Sarkozy est sur le plateau depuis un bon moment déjà (ayant été confronté à divers interlocuteurs) quand Le Pen fait son entrée. Après avoir été salué par l'animateur de l'émission, il salue à son tour à la ronde en se dirigeant vers le siège qui lui est réservé, s'installe, et à peine assis, se lance dans une diatribe contre le monde politico-médiatique qui le traite comme un « paria ». Sarkozy le laisse faire son petit numéro durant plus d'une minute, et au moment même où après ces préliminaires adressées à la cantonade, Le Pen se tourne vers son adversaire pour passer à l'attaque nominative, voici ce à quoi l'on assiste :

LP	ASP <sup>1</sup> monsieur le ministre de l'Intérieur/ vous me donnez l'impression:./
	[ASP]
NS	[bonSOIR/] monsieur Le Pen
LP	<u>bonsoir/ bonsoir monsieur eh j'ai dit bonsoir en arrivant/ ASP mais euh vous étiez inclus collectif- dans mon bonsoir collectif</u>

Le « bonsoir monsieur Le Pen » de Sarkozy reprend à l'identique la formule précédemment énoncée par l'animateur mais avec une intonation différente (nette montée mélodique à valeur d'emphase). C'est une formule de salutation, mais qui va recevoir d'autres valeurs en surplus du fait de son emplacement bien particulier : elle interrompt en effet brutalement le tour de Le Pen, alors que celui-ci est déjà engagé depuis quelque temps dans l'interaction. Certes, c'est à la cantonade qu'il parlait jusqu'ici, on peut donc à la rigueur admettre qu'avec « monsieur le ministre de l'intérieur » c'est en quelque sorte une nouvelle interaction qui commence, enchâssée dans la précédente (un « dialogue » se trouve enchâssé dans un

---

<sup>1</sup> ASP signale une aspiration audible.

« polylogue »). Mais faut-il en conclure que dans un tel cas un nouvel échange de salutations s'impose ? Rien n'est moins sûr : notre système rituel est à cet égard flottant ; la salutation est loin d'être attendue, et elle est même pour Le Pen (dont les normes divergent apparemment de celles de Sarkozy sur ce point) tout à fait inattendue. Toujours est-il que sans cesser d'être une salutation, le « bonsoir » de Sarkozy fonctionne en même temps dans ce contexte comme un acte indirect de reproche. Cette valeur résulte d'un raisonnement implicite tel que : en engageant un échange avec moi vous auriez dû commencer par me saluer, or vous ne l'avez pas fait, donc vous n'êtes qu'un rustre<sup>1</sup>. Elle est en outre renforcée par l'intonation, sans parler de la mimique de triomphe (mouvement de bas en haut de la tête inclinée et petit sourire) par laquelle Sarkozy accueille le « bonsoir » réactif de Le Pen (sorte d'indice rétroactif de la valeur indirecte de reproche).

L'énoncé de Sarkozy possède donc une double valeur illocutoire, la valeur de salutation s'attachant conventionnellement au signifiant « bonsoir », et la valeur de reproche émergeant dans ce contexte particulier. Il appelle une double réaction, qui advient en effet : contraint de retourner la salutation (qu'il réitère même non sans agacement), Le Pen se sent aussi tenu de justifier son comportement (« j'ai dit bonsoir en arrivant mais vous étiez inclus dans mon bonsoir collectif » : réaction au reproche). Diverses valeurs interactionnelles viennent s'ajouter à ces deux valeurs illocutoires. Ainsi l'irruption inopinée de la salutation va-t-elle avoir pour effet de dérégler l'échange et de déstabiliser l'adversaire, comme on le voit dans le troisième tour : stoppé dans son élan, Le Pen, qui manifestement ne s'attendait pas à cette salutation assez inattendue en effet, produit à la fin de son tour un « raté » suivi d'une « réparation » (« vous étiez inclus collectivement dans mon bonsoir collectif ») — Le Pen est manifestement « désarçonné » (il trébuche, avant de tenter un rétablissement). Cette salutation va en outre avoir pour effet d'invalider la tirade précédente de Le Pen : comme une salutation doit normalement apparaître au tout début de l'échange, ce qui la précède devient en quelque sorte « nul et non avvenu », Sarkozy suggérant ainsi que le préambule adressé à la cantonade n'avait pas lieu d'être, et que Le Pen aurait dû d'entrée s'adresser à lui (le reproche de Sarkozy porte aussi, et peut-être surtout, là-dessus). Ainsi Le Pen se trouve-t-il en quelque sorte pris au piège de sa préface éructante : on ne voit pas bien à quel

---

<sup>1</sup> Notons d'une part que cette salutation a un caractère dialogique (car le locuteur la produit en son nom en même temps qu'il dicte à l'interlocuteur la conduite à tenir — il n'est jamais trop tard pour bien faire) ; et d'autre part qu'il s'agit d'un trope illocutoire semi-lexicalisé car la salutation-reproche est aujourd'hui bien attestée dans notre environnement quotidien (voir aussi *infra* pour un exemple en contexte scolaire).

moment il aurait pu saluer son adversaire, puisqu'au début de sa prise de parole il ne s'adresse pas à lui en particulier, et qu'au moment où il se tourne vers lui il parle déjà depuis plus d'une minute, ce dont Sarkozy va aussitôt tirer parti en lui faisant le coup de la salutation.

Quoi qu'il en soit, le « bonsoir monsieur Le Pen » de Sarkozy est en tant que salutation, poli (voire hyperpoli), mais en tant que reproche, impoli. Or c'est bien évidemment la valeur de reproche (donc l'impolitesse) qui, bien qu'indirecte, l'emporte ici (il s'agit bien d'un trope, illocutoire et perlocutoire) : l'intervention de Sarkozy n'a pas pour fonction principale de marquer une quelconque considération envers le destinataire, mais de le déstabiliser et de le mettre en position basse en lui administrant une petite leçon de savoir-vivre et en le contraignant à se justifier comme un enfant pris en faute. Mais l'astuce consiste à réquisitionner, pour cette entreprise de disqualification, une formule de politesse, ce qui permet à Sarkozy de faire d'une pierre deux coups : par cette salutation-reproche, il construit à la fois une image positive de lui-même et une image négative de son adversaire — alors qu'en fait le comportement de Le Pen, ayant « oublié » de saluer dans un contexte où la salutation est loin de s'imposer, relève plus de la non-politesse que de l'impolitesse (négative), cependant que le comportement de Sarkozy relève quant à lui d'une politesse plus que douteuse.

### **La polirudesse se greffant sur un trope implicatif**

Avec Ségolène Royal, Sarkozy use à plusieurs reprises d'un procédé similaire, en particulier dans une séquence devenue célèbre, déclenchée par une déclaration de Sarkozy sur la scolarisation des enfants handicapés. Cette déclaration provoque aussitôt une réaction ulcérée de la part de Royal qui se dit « scandalisée » par les propos de Sarkozy, qui témoignent selon elle de l'« immoralité politique » de son adversaire dont les actes contredisent radicalement ce discours « larmoyant » ; puis elle conclut sa diatribe en se déclarant « très en colère ». Sarkozy l'accuse alors de « perdre ses nerfs » et d'être « sortie de ses gonds », alors que « pour être Président de la République il faut être calme ». S'ensuit une longue négociation portant sur l'état émotionnel véritable de Ségolène Royal : est-elle *en colère* ainsi qu'elle le revendique car « il y a des colères très saines et très utiles », ou *énervée* comme le prétend Sarkozy ? La négociation piétine durant huit minutes, jusqu'au moment où il semble que Royal ait finalement réussi à imposer sa version. La parenthèse polémique va se fermer, un nouveau thème (celui de l'Europe) va enfin pouvoir être abordé au grand soulagement des animateurs... mais Sarkozy revient une fois

encore à la charge avec cet énoncé présenté comme le « mot de la fin » de la séquence :

madame Royal je ne vous en veux pas parce que ça peut arriver à tout le monde de s'énerver

Énoncé d'une superbe perfidie car s'il exprime explicitement, c'est-à-dire par ce qu'il « pose », une noble attitude d'indulgence (Sarkozy donne en quelque sorte l'absolution à son adversaire), il « présume » dans sa première partie que Royal a bien commis une faute et dans la deuxième qu'elle s'est énervée, donc s'énerve facilement, donc n'est pas digne d'occuper la fonction de président de la république. Et c'est évidemment ce présumé que Sarkozy cherche avant tout à transmettre et incruste dans les mémoires.

Jetons enfin un coup d'œil sur ce qui se passe en clôture de ces 2h40 de débat. Sarkozy ayant parlé trois minutes de moins que Ségolène Royal les animateurs lui proposent de rattraper son retard, et voici comment il réagit à cette proposition :

je rends bien volontiers ces trois minutes à madame Royal (.) moi je veux être précis concret (.) et je ne juge pas ça à la quantité

On constate ici encore une contradiction entre le contenu asserté, qui témoigne d'une attitude digne d'un gentleman, et l'insinuation très malveillante que comporte l'explication fournie : « moi je veux être précis concret et je ne juge pas ça à la quantité » sous-entend en effet que son adversaire est vague et abstraite, et que son discours l'emporte par la quantité (conformément au stéréotype de la « femme bavarde »), mais certes pas par la qualité. Sarkozy a ensuite beau jeu de faire *in fine* l'éloge en bonne et due forme de sa « concurrente » :

madame Royal le sait bien (.) que je respecte son talent et sa compétence (.) donc c'est quelqu'un qui est pour moi davantage une concurrente si elle me le permet qu'une adversaire je n'ai bien sûr aucun sentiment personnel d'hostilité à l'endroit de madame Royal

Alors que Sarkozy s'est employé durant plus de deux heures à faire apparaître Royal comme une candidate peu talentueuse et incompétente (et même parfois à la ridiculiser en soulignant ironiquement l'imprécision de ses réponses), l'apparition de ces FFA (marques de politesse positive) est bien peu convaincante. Elle apparaît comme étant de pure forme, au même titre que la courtoisie ostentatoire affichée par Sarkozy tout au long du débat.

Pour en finir avec la polirudesse dans le corpus Sarkolène, mentionnons une curiosité de ce débat, à savoir la spectaculaire dissymétrie concernant l'usage des formes nominales d'adresse : Sarkozy en produit quinze fois plus que Royal (137 contre 9). Or certaines études sur ces formes ont montré qu'en France, elles étaient souvent associées à des moments de tension ou de conflit et qu'elles contribuaient à renforcer la tonalité confrontationnelle de l'interaction<sup>1</sup>. Mais en même temps, ce sont officiellement des formes de « civilité », on ne saurait donc accuser d'impolitesse leur utilisateur. La violence qu'elles exercent (si violence il y a, ce qui n'est évidemment pas toujours le cas) agit de façon insidieuse : ces formes se prêtent donc particulièrement bien à la stratégie de *disqualification courtoise* de l'adversaire que cultive très habilement Nicolas Sarkozy dans ce débat<sup>2</sup>.

Dans le contexte des débats électoraux où l'objectif principal est de terrasser l'adversaire, les attaques sont de rigueur mais l'impolitesse ouverte est proscrite<sup>3</sup>. Les attaques doivent rester dans le cadre d'une certaine « légalité », laquelle est évidemment négociable entre les participants à l'échange. Mais d'une manière générale les débatteurs se reconnaissent mutuellement le droit de formuler des FTA sans les adoucir, FTA qui relèvent donc pour la plupart de la non-politesse sans verser dans l'impolitesse. Telle est l'attitude adoptée par Royal tout au long de ce débat ainsi que par Sarkozy dans le débat avec Le Pen (avec l'exception du « bonsoir monsieur Le Pen » inaugural). Mais face à Royal, Sarkozy change de stratégie, se donnant le luxe de *combiner attaques et politesse*,

– soit en accompagnant la formulation du FTA de quelque adoucisseur : c'est la politesse négative, qui peut basculer dans la non-politesse si l'adoucisseur est insuffisant ou peu crédible, voire dans l'impolitesse s'il s'agit manifestement d'un pseudo-adoucisseur ;

– soit de façon plus insidieuse en dissimulant le FTA sous une enveloppe courtoise (« polirudesse » ou « agression tropique »). La

---

<sup>1</sup> Voir entre autres Kerbrat-Orecchioni (éd.) 2010 (l'étude de Constantin de Chanay étant en grande partie consacrée au fonctionnement des formes nominales d'adresse dans le débat « Sarkolène ») ; et sur l'ambivalence de l'emploi des termes d'adresse en contexte scolaire, Moise 2009.

<sup>2</sup> Voir aussi Fracchiolla 2008, qui parle quant à elle d'« attaques courtoises ».

<sup>3</sup> L'affirmation de Lacroix (1990 : 72) selon laquelle les débats télévisuel offriraient « une véritable pédagogie de l'impolitesse utile » nous semble en ce sens contestable.

Ce qui ne veut pas dire que l'impolitesse caractérisée soit absente du monde politique (notre étude concerne le seul cas des débats électoraux), bien au contraire — voir par exemple Bouchet et al. 2005 sur « l'insulte en politique ».

hiérarchie de ces deux niveaux de signification peut varier et le terme de « trope », qui suppose un « renversement » tel que le sens dérivé l'emporte sur le sens littéral (comme c'est le cas dans la métaphore ou l'antiphrase ironique) est donc plus ou moins approprié selon les cas. En tout état de cause, ce problème ne peut être traité qu'en tenant compte des différents niveaux de réception qui caractérisent le dispositif médiatique : il va de soi que les co-débatteurs sont beaucoup plus sensibles aux attaques qu'il subissent qu'aux manifestations de politesse, qui sont en fait destinées surtout aux téléspectateurs — Sarkozy se montre poli envers Royal afin de leur montrer qu'il est quelqu'un de poli (et de fait, tous les commentateurs ont estimé que Sarkozy avait conservé tout au long de ce débat une attitude courtoise face à une Royal offensive, voire agressive). Dans un tel contexte, l'affichage ostentatoire de la politesse vise à la construction de l'éthos du locuteur bien plus qu'au ménagement de la face de son interlocuteur.

### **Les échanges en milieu scolaire**

#### **Les caractéristiques de ce type d'interactions**

À la différence des débats politiques, les interactions en contexte scolaire n'ont pas un caractère intrinsèquement confrontationnel. Elles peuvent toutefois être le lieu d'épisodes conflictuels plus ou moins violents, généralement déclenchés par le fait qu'un(e) élève se montre impoli(e) vis-à-vis d'un(e) adulte ou d'un(e) condisciple. Ce comportement est particulièrement caractéristique des adolescent(e)s qui en troublant l'ordre scolaire et défiant l'autorité vont tenter de se construire une image de « héros » rebelle ou dominant, face à ce public que constitue l'ensemble de la classe ou de la cour d'école. Il y a en effet dans ces incidents un aspect « spectaculaire » qui apparente les interactions scolaires aux interactions médiatiques, mais les premières s'opposent aux secondes par le fait qu'elles se déroulent dans un cadre fondamentalement dissymétrique et hiérarchique (importance du facteur *Power*), ce qui nous force à envisager séparément les différents types de relations dans lesquelles peuvent s'inscrire les comportements d'impolitesse, négative ou positive. Ces comportements ne relèvent en effet pas du tout de la même logique selon qu'ils s'adressent à des adultes incarnant l'institution scolaire (logique de la contestation) ou à des pairs (logique de la domination).

Notre corpus est constitué pour l'essentiel de données notées ou enregistrées dans un collège rural de l'est de la France<sup>1</sup>.

### **La relation adulte-élèves**

La relation entre les élèves et les adultes (qu'il s'agisse des enseignants ou du personnel administratif) est la plupart du temps cordiale. Les rituels de la politesse quotidienne (salutations, remerciements, excuses, requêtes accompagnées de « s'il vous plaît ») sont si régulièrement respectés de part et d'autre qu'ils passent inaperçus, mais le moindre manquement à ces usages va généralement être relevé par la victime de ce qui lui apparaît comme une manifestation d'impolitesse.

### **Impolitesse des adultes envers les élèves**

Interestingly, when such behaviour was displayed by superiors it was rarely perceived as impolite, but rather as simply direct. When adopted by subordinates, on the other hand, impolite behavior was generally viewed as subverting existing power relations. (Schnurr et al. 2008 : 228)

Ce qui est dit ici des situations de travail s'applique aussi au cadre scolaire : les sujets dominants produisent envers les sujets dominés de nombreux FTA non adoucis qui ne sont pas perçus comme des impolitesses, car leurs auteurs sont « autorisés » à le faire, leur comportement est donc perçu comme « non-poli » (alors qu'il serait impoli s'il provenait du subordonné). Il arrive toutefois dans nos établissements scolaires que le comportement d'un adulte (enseignant ou CPE<sup>2</sup>) puisse être jugé impoli par les élèves.

#### *– Impolitesse négative*

Lorsque la CPE demande aux élèves entassés dans la cour de « mieux se ranger » en omettant de les saluer au préalable, certains élèves n'hésitent pas à lui signaler que le premier mot à leur adresser n'est pas « rangez-vous » mais « bonJOU::r », énoncé avec une prosodie emphatique qui n'est pas sans rappeler celle de la salutation-reproche analysée plus haut dans le débat Sarkozy-Le Pen (la valeur de reproche est d'ailleurs bien

---

<sup>1</sup> Ces données ont été collectées par Maryline Mathoul, qui prépare dans le cadre du laboratoire ICAR une thèse de doctorat sur les conflits entre élèves et leur résolution par la CPE dans le collège en question.

<sup>2</sup> Conseiller principal d'éducation.

perçue par la CPE, et même acceptée puisqu'elle réagit généralement par une brève excuse).

– *Impolitesse positive*

L'exemple sera emprunté au roman de François Bégaudeau, *Entre les murs* — roman rédigé à partir d'exemples authentiques récoltés par l'auteur, lui-même enseignant dans un collège réputé « difficile » de la banlieue parisienne (le contexte est donc un peu différente de celui de notre corpus de base). L'épisode est le suivant : deux élèves s'étant mal comportées lors d'un conseil de classe, l'enseignant leur reproche d'avoir eu « une attitude de pétasse », ce que les élèves reformulent non sans une certaine mauvaise foi en « vous êtes des pétasses », ce qui constitue incontestablement une insulte. L'enseignant a beau s'évertuer à rétablir la vérité de son dire, les élèves maintiennent qu'elles ont été insultées. Elles inversent le rapport de places (ce qui constitue en soi une forme d'impolitesse, ou du moins d'« insolence »)<sup>1</sup> en administrant au professeur une leçon de savoir-vivre (« ça s'fait pas d'dire ça monsieur ») que l'enseignant essaie en vain de contrebalancer par une petite leçon de vocabulaire (« on dit pas traiter on dit insulter »<sup>2</sup>) :

— Je m'excuse mais moi, rire comme ça en public, c'est c'que j'appelle une attitude de pétasses.

Elles ont explosé en chœur.

— C'est bon, on est pas des pétasses.

— Ça s'fait pas de dire ça, m'sieur.

— J'ai pas dit que vous étiez des pétasses, j'ai dit que sur ce coup-là vous aviez eu une attitude de pétasses.

— C'est bon, c'est pas la peine d'nous traiter.

— Ça s'fait pas monsieur d'nous traiter.

— On dit pas traiter on dit insulter.

— C'est pas la peine de nous insulter de pétasses.

— On dit insulter tout court, ou traiter de. Mais pas un mélange des deux. Je vous ai insultées ou alors je vous ai traités de pétasses, mais pas les deux à la fois.

— D'où vous nous insultez de pétasses ? ça s'fait pas monsieur.

— Ça y est, c'est bon, OK, d'accord, on arrête là. (p. 78)

Mais justement les choses n'en resteront pas là : elles vont s'envenimer et l'incident va donner lieu à des prolongements inattendus.

---

<sup>1</sup> L'insolence étant définie techniquement (« insolence de second ordre », en quelque sorte), comme l'adoption d'un comportement de position haute par une personne se trouvant statutairement en position basse (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 104-106).

<sup>2</sup> Sur « traiter » comme activité en soi, voir Larguèche 2000.

## Impolitesse des élèves envers les adultes

Il est évidemment plus commun que les élèves soient accusées de faire preuve d'impolitesse. Mais du fait des risques de représailles, ces manifestations d'impolitesse sont généralement tempérées par une certaine prudence : elles relèvent soit de l'impolitesse négative, soit de l'impolitesse positive mais exprimée de façon détournée (sans parler du cas précédent d'une impolitesse plus ou moins légitimée par le fait qu'elle survient en réaction à un comportement considéré lui-même comme impoli).

### – *Impolitesse négative*

Un élève arrive en retard au collège. Il est accueilli par la CPE.

CPE José/ [...] regarde l'heure

ÉLÈVE j'ai un mot/ j'ai un mot/ je sais:/

(le CPE lit la justification du retard par les parents)

CPE d'accord\ (.) bon tu peux y aller/ tu montres ça au professeur (.) en rentrant\ (.) tu t'excuses (.) et TOUT DE SUITE tu attends pas qu'on exige un mot ou quoi/ tu dis heu: (.) voilà/ je bonjour/ j'ai: j'ai vu m'sieur Guésard et j'ai un mot/ heu: (.) de mes parents\ (.) d'accord/

La CPE signifie qu'il est en retard à José, qui reconnaît les faits et présente alors un justificatif de ses parents. Ce « mot d'excuse » est accepté par la CPE qui autorise alors José à se rendre en cours en lui dictant et mimant le scénario à observer vis-à-vis de l'enseignant (scénario que l'élève n'a pas respecté vis-à-vis de la CPE) : excuses, salutation, et présentation immédiate (l'accentuation appuyée de « tout de suite » soulignant l'importance de ce gage de bonne volonté du coupable) du justificatif à fonction réparatrice : ce sont là autant d'adoucisateurs indispensables de ce FTA que constitue pour le territoire de l'enseignant comme pour sa face positive cette irruption intempestive de l'élève dans la salle de cours.

### – *Impolitesse positive : le « trope communicationnel »*

#### Premier exemple :

En classe, pendant que l'enseignante sermonne un élève qui n'a pas fait son travail, Mathilde se retourne et lance à la classe à haute voix : « elle va pas s'arrêter d'gueuler celle-là ». Après avoir été convoquée dans le bureau de la CPE, la réponse de l'élève a été : « je ne parlais pas à la prof, je parlais à la classe ».

Deuxième exemple (émission « Les pieds sur terre », France Culture, 12 février 2010) :

Dans le bureau du CPE d'un collège de la banlieue parisienne. Une élève vient d'être exclue de cours à la suite de propos jugés insolents par une enseignante : en feignant de s'adresser à un condisciple (un certain Zola) et au-delà à l'ensemble de la classe, elle a déclaré d'une voix forte en parlant de sa prof « elle me saouïle ». L'élève est alors convoquée chez le CPE auprès de qui elle est sommée de rendre compte de cette « grave incorrection » (selon les termes utilisés par le professeur dans son rapport). Elle commence par une double dénegation, prétendant d'abord qu'elle parlait de Zola (qui est un garçon comme lui fait remarquer la CPE), puis elle réajuste son discours en prétendant qu'elle a dit « tu me saouïles » et non « elle me saouïle », mais acculée à l'évidence qu'elle parlait bien de son professeur, elle sort sa dernière cartouche :

ÉLÈVE si j' la regardais pas c'est qu'j'lui parlais pas/ (.) quand on parle à quelqu'un on le regarde dans les yeux

CPE mmhmm pas toujours hein:/ (.) vous êtes assez malins pour heu:: vous adresser au professeur sans l'regarder

Cette fois la description des faits par l'élève est correcte : elle ne s'est pas adressée directement à l'enseignante (le principal marqueur d'adressage étant effectivement la direction du regard) ; or pour qu'il y ait véritable « menace de face », donc impolitesse, il faut que l'attaque soit faite « en face » de l'attaqué — c'est du moins ce que prétend l'élève, de façon d'ailleurs bien contestable car le critère est plutôt que l'attaque puisse parvenir aux oreilles de la personne concernée... L'argument est ici d'autant plus spécieux qu'il s'agit manifestement de ce que nous appelons un « trope communicationnel », c'est-à-dire d'un cas où le destinataire principal des propos tenus (en l'occurrence : le professeur, cible de l'attaque) est autre que le destinataire apparent (en l'occurrence : Zola et l'ensemble de la classe, qui sont plutôt en réalité les témoins de cet acte de rébellion), le principal indice du trope étant l'intensité vocale, mais aussi le fait que l'élève ait commencé par mentir sur les faits, dont elle reconnaît du même coup qu'ils ont quelque chose de répréhensible. On sait que ce trucage énonciatif est fréquent dans le dialogue théâtral<sup>1</sup>, et particulièrement dans le théâtre de Molière où il constitue la ruse préférée

---

<sup>1</sup> En particulier sous la forme du pseudo-aparté consistant à feindre de parler « à son bonnet ». Il va de soi qu'au théâtre, le procédé est favorisé par la présence du public. On peut même y voir une sorte de reproduction en abyme, au niveau des personnages, de la caractéristique énonciative principale du discours théâtral, qui au niveau de la relation scène-salle fonctionne globalement sur le mode du trope communicationnel (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 92-98).

des domestiques pour critiquer ou même maudire leurs maîtres (« La peste soit de l'avarice et des avaricieux ! ») tout en les privant dans une certaine mesure de la possibilité de les châtier. Le rapprochement s'impose ici : outre l'effet comique que produit la grossièreté du stratagème et la mauvaise foi de son déni, il s'agit bien toujours pour le sujet dominé de *maximiser l'attaque en minimisant les risques de représailles*. Il n'est donc pas étonnant que les élèves fassent preuve d'une habileté particulière dans le maniement du trope communicationnel (ce que la CPE exprime en ces termes : « vous êtes assez malins pour vous adresser au professeur sans le regarder »), dont nos données nous fournissent un certain nombre d'exemples.

### **Elèves entre eux/elles**

#### *– Impolitesse négative*

Le « bonjour » entre élèves est aussi ritualisé que le « bonjour » entre élèves et adultes, la salutation verbale s'accompagnant de bises ou entre garçons de petites mises en scène gestuelles propres à la communauté des adolescents. L'absence de ce rituel de salutation est fortement marquée, déclenchant commentaires ou railleries de la part des membres de la communauté : tout se passe comme si celui qu'on ne salue pas se trouvait en quelque sorte ostracisé. L'importance accordée à ces rituels de contact apparaît entre autres dans le fait que les jeunes ont forgé des expressions spécifiques pour désigner le comportement de celui qui ne dit pas bonjour (il « passe un vent ») et le sort de celui à qui on ne dit pas bonjour (il se fait « prendre un vent »).

#### *– Impolitesse positive: le problème des insultes*

De façon nettement plus paradoxale, certains types d'insultes, dites « insultes de solidarité » ou de « connivence » (Lagorgette et Larrivée 2004, Kara 2008), peuvent également assurer cette fonction d'intégration au groupe des pairs. Les adolescents n'hésitent pas par exemple à s'interpeller à l'aide de « connard », « petit pédé » ou quelque autre formule nettement plus audacieuse et créative (encore qu'elles soient souvent prélevées sur Internet où elles prolifèrent), qui ne sont apparemment pas perçus ni reçus comme des affronts, bien au contraire<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Kara (2008 : 198-9) fournit de ces « phatèmes » particuliers (qu'il appelle aussi « marqueurs de liaison ou de reconnaissance ») les exemples suivants :  
« Allez ! on y va *bâtard* ? »  
« Allez ! vas-y, descends *fil de pute*. »  
« *Enculé de ta race*, t'as eu combien en histoire ? »

Ces pratiques font évidemment penser aux insultes rituelles bien décrites par Labov (1972). Elles posent d'ailleurs le même problème, à savoir que la frontière est ténue et poreuse entre ces insultes ludiques et celles qui constituent de véritables affronts pour le destinataire (attaques pour sa face positive). Prenons l'exemple du fameux « Nique ta mère », à propos duquel Kara affirme (2008 : 199) que le recours à cette expression « est entièrement neutralisé dans le groupe des pairs alors même qu'il constitue l'archétype de l'insulte dans le fonctionnement 'ordinaire' », les pairs dont il s'agit ici étant de jeunes garçons d'origine maghrébine. Mais il n'en est apparemment pas de même dans la population de notre corpus principal (collège rural) puisque l'on y trouve cet épisode :

Deux jeunes filles se plaignent auprès de la CPE des propos d'un garçon (lui aussi présent dans cette séance de règlement de comptes) qu'elles qualifient successivement de « vulgarités », « grossièretés » et « insultes » :

KAT il disait plein d'vulgarités/ [...] oui/ tu disais qu't'allais nous mettre heu des un coup d'poing dans la gueule [...] il a commencé à dire ça des grossièretés donc heu (.)  
 ZOE à chaque fois qu'on lui dit qué'que chose il vient nous insulter/ [...]  
 KAT i disait qu'il voulait nous frapper/  
 ZOE il m'a dit qué'que chose sur ma mère qui m'a pas bien plu [...] il m'a dit heu nique ta mère un truc comme ça donc heu:

Arrêtons-nous un instant sur cet exemple, qui est intéressant à plus d'un titre.

Outre le fait que violences verbales et violences physiques sont ici associées (les premières étant présentées comme une sorte de prélude aux secondes), il illustre aussi le mal qu'ont ces jeunes filles à reproduire à la lettre, devant un adulte, les « gros mots » qui leur ont été adressés (ce n'est qu'après bien des hésitations et euphémismes que Zoé en vient à « cracher le morceau »). Ce qui pose la question du *registre*, et de son importance dans la conception ordinaire de l'impolitesse, qui se trouve étroitement associée à la « grossièreté » (dans l'extrait ci-dessus, « dire des vulgarités », « dire des grossièretés » et « insulter » sont considérés comme équivalents). D'une part, dans notre corpus l'accusation jugée par les élèves comme étant la plus blessante est « tes parents ils sont pauvres » (conformément au principe selon lequel les injures reflètent les principaux facteurs de stigmatisation dans une société donnée, Larguèche 2009 : 31) ; mais la formule ne sera pas dite « impolie » car elle relève du registre standard. À l'inverse, un juron comme « merde », adressé à la cantonade, sera jugé

impoli (ou « malpoli ») alors qu’il ne constitue pas vraiment une attaque de face (tout au plus risque-t-il de blesser certaines oreilles particulièrement délicates). Dans la conception ordinaire de l’impolitesse, celle-ci a plus d’affinités avec le caractère « choquant » ou « grossier » de l’énoncé qu’avec son caractère « blessant ». Le registre « bas » fait plus qu’aggraver l’impolitesse d’un énoncé, il peut aller jusqu’à la constituer : un enseignant peut dire aux élève « Taisez-vous » sans aucunement passer pour impoli, mais il sera unanimement condamné comme tel s’il se permet un « La ferme ! » ou pire, « Vos gueules ! ». Et cela ne vaut pas qu’en situation scolaire (même si cette association entre impolitesse et « gros mot » est particulièrement forte chez les enfants et adolescents), comme on peut le voir avec cet exemple qui nous fait revenir un instant sur le cas des débats — il s’agit cette fois du débat sur l’identité nationale entre Eric Besson et Marine Le Pen (*À vous de juger*, F2, 14 janvier 2010) :

EB	<u>je vous trouve gonflée</u> (.) très franchement (.)
TRÈS gonflée	
	[parce que
MLP	<u>[moi je vous trouve impoli</u> mais
EB	bon j’veais essayer de ... <u>alors je vous trouve</u>
	<u>outrecuidante si vous préférez c’est plus joli que gonflée</u> (MLP opine vigoureusement : <i>signe de tête et sourire</i> ) alors allons-y (.) je vous
	trouve OUTRECUIDANTE

Cela dit, il est souvent bien difficile de séparer forme et contenu lorsque l’on cherche à rendre compte de la valeur insultante d’un énoncé, laquelle dépend à la fois de son contenu sémantico-pragmatique, de sa réalisation linguistique, prosodique et mimo-gestuelle, ainsi que de ses conditions d’emploi en relation avec le statut des différents participants et les normes qu’ils ont intériorisées, lesquelles peuvent évidemment varier de l’un à l’autre. Les malentendus sont donc particulièrement fréquents dans ce domaine. Par exemple, un élève peut se laisser régulièrement taxer de « bougnoul » par ses camarades sans s’en émouvoir outre mesure, alors que les surveillants sanctionnent cet usage qu’ils estiment insupportablement raciste ; un autre élève est systématiquement surnommé « Tom Pouce » par ses pairs, mais dès lors qu’un enseignant ose utiliser ce surnom (dans une intention pourtant affectueuse), l’élève s’offusque et dénonce auprès de ses parents cet usage qu’il perçoit alors comme stigmatisant. Il faut cependant résister à la tentation de voir partout des malentendus, lesquels impliquent non seulement une divergence de normes mais aussi une inconscience de cette divergence (Kerbrat-Orecchioni 2005 : 145-156). Soit par exemple un épisode tel que celui-ci (restitué grossièrement) :

Une élève en « traite » une autre de façon extrêmement vulgaire.<sup>1</sup>  
La CEP, passant par là : « hé bien dites donc c'est du joli ! » (menace de punition)  
L'élève (pouffant) : pardon mais c'est pas méchant c'est juste pour rigoler

Il serait ici abusif de parler de malentendu : la CEP sait que l'insulte incriminée n'est pas « méchante » ni blessante pour la face de l'insultée ; elle mérite cependant d'être condamnée car elle relève des choses qui « ne se disent pas ». Quant à l'élève, elle sait que ce genre de choses ne se dit pas et qu'elle se rend coupable (d'où le « pardon » suivi d'une justification) d'une transgression des normes adultes et des règles de bonne conduite — c'est précisément sur cet aspect transgressif que repose l'efficacité ludique et la fonction de connivence de ces pseudo-insultes. Il faut donc en principe bien distinguer (même si la chose n'est pas toujours aisée dans les faits), face à des usages manifestement déviants, ceux qui reposent sur une véritable divergence de normes<sup>2</sup> et ceux qui reposent sur un désir de transgresser délibérément des normes par ailleurs parfaitement maîtrisées.

### Conclusion

Tous les FTA non adoucis et même renforcés ne sont pas automatiquement perçus comme impolis — qu'il s'agisse d'attaques entre participants à un débat médiatique, de réprimandes infligées par l'adulte à l'élève, ou d'insultes échangées entre adolescents : un même comportement peut produire des effets radicalement différents selon le contexte et le type de relation dans lequel il s'inscrit. Mais en même temps, l'impolitesse exploite de façon privilégiée certains types de phénomènes linguistiques dont on peut dire qu'ils existent dans le système de la langue à l'état d'*impolitèmes virtuels*, tout comme la salutation ou l'excuse existent comme des *politèmes virtuels* puisque leur absence constitue automatiquement dans certains contextes une manifestation d'impolitesse négative. Pour ce qui est de l'impolitesse positive, nous avons rencontré principalement, dans nos deux types pourtant bien différents de situations d'interaction, les phénomènes suivants :

– certains actes de langage comme l'insulte ou la menace, qui constituent en eux-mêmes des FTA (dont le contexte vient toutefois préciser ou infléchir la valeur perlocutoire) ;

---

<sup>1</sup> L'insulte en question étant « trou du cul ventilé ».

<sup>2</sup> Comme c'est le plus souvent le cas dans la communication exolingue.

– les termes relevant d’une registre « bas » pour renvoyer à la sphère de l’interlocuteur : tout se passe comme si l’abaissement du niveau de langue rabaisserait du même coup le destinataire lui-même de l’énoncé ;

– l’emploi d’un marqueur de familiarité « déplacé » (la valeur d’impolitesse de la forme est donc ici entièrement dépendante du contexte), le principal étant le tutoiement là où le vouvoiement est de règle<sup>1</sup> : ce « tu » parfois dit « des automobilistes » constitue sans nul doute le marqueur linguistique principal, en France, des « incidents » survenant dans l’espace public où il fonctionne quasiment comme une insulte (Moïse 2009), dans la mesure où il constitue une menace pour le territoire comme pour la face du tutoyé.

Outre ces trois procédés linguistiques, qui font d’énoncés tels que « Casse-toi pauvre con » ou « Ta gueule connasse » de véritables prototypes en matière d’impolitesse, nous avons rencontré certains procédés rhétoriques particuliers comme la « délocution *in praesentia* » ou le « trope communicationnel »<sup>2</sup>. Nous avons également constaté que la valeur d’impolitesse d’un énoncé résultait d’un écheveau de facteurs que nous allons pour terminer récapituler :

(1) son contenu sémantico-pragmatique (contenu propositionnel et type d’acte de langage), la gravité d’une attaque renvoyant à la fois à des considérations d’ordre quantitatif et qualitatif : lorsque Sarkozy reproche à Royal de dépasser les bornes de l’attaque permise en l’accusant d’être un « menteur » (« je ne pense pas que vous élevez la dignité du débat politique en m’accusant d’être menteur ») ou de faire preuve d’« immoralité politique » (ce qui est un « mot fort »), le reproche porte à la fois sur la nature de l’accusation et sur son degré de violence. Mais parfois c’est clairement la nature même de l’attaque qui est essentiellement en cause : si par exemple Sarkozy reprochait à Le Pen d’« aboyer » ou de « braire », l’accusation ne serait pas plus forte que lorsqu’il lui reproche d’« éructer », mais elle serait plus « dégradante » en s’exprimant par la voie d’une métaphore animale<sup>3</sup> ;

---

<sup>1</sup> Le texte *Entre les murs* précédemment cité fournit un certain nombre d’exemples d’incidents prenant leur source dans l’usage délibérément impoli du tutoiement par l’élève s’adressant à son professeur.

<sup>2</sup> Nous avons vu que ces procédés étaient utilisés d’une part par Nicolas Sarkozy à l’intention de Ségolène Royal et d’autre part par les élèves à l’intention de leur professeur. Les enseignants y recourent également à l’intention des élèves, avec une valeur encore différente (exemple fourni par Moïse 2009 : « j’aimerais bien ne pas entendre Hafid ce serait bien »).

<sup>3</sup> Ces métaphores animales ne sont pas toutes dégradantes au même degré : traiter son adversaire de « roquet » (Chirac à Fabius, débat présidentiel de 1986), c’est moins grave

(2) sa formulation (présence d'adoucisseurs/aggravateurs, problème du registre, accompagnement prosodique et mimogestuel) ;

(3) son cotexte et en particulier le fait que l'attaque soit une contre-attaque : le caractère réactif de l'énoncé impoli ne le rend pas pour autant poli, mais il peut dans une certaine mesure légitimer l'impolitesse et la rendre plus ou moins acceptable socialement ;

(4) enfin, toute sortes de facteurs contextuels à cet égard pertinents.

Comparons ainsi le « Alors casse-toi pauvre con » de Sarkozy et le « Mon pote je te dis jamais tu seras président de la République parce que t'es trop minable » de Cohn-Bendit :

(1) Dans les deux cas l'attaque est extrêmement violente : dans le premier, sommation en forme d'« ex-communication » suivie d'une insulte (« pauvre con » étant d'un degré de violence intermédiaire entre « petit con » et « sale con ») ; dans le second, prophétie la plus cruelle qui soit pour son destinataire (entièrement voué à l'ambition de devenir un jour président de la République), suivie d'une justification en forme de disqualification radicale.

(2) La formulation de l'attaque se caractérise dans les deux cas par le recours à un tutoiement tout à fait déplacé et donc insultant<sup>1</sup>, ainsi qu'à un registre familier dans le cas de Cohn-Bendit (« mon pote ») et carrément grossier dans celui de Sarkozy.

(3) Dans les deux cas l'attaque survient en réaction (cf. le « alors » de Sarkozy) à un comportement violemment offensant de l'interlocuteur, ce qui constitue une sorte de circonstance atténuante : « Ne me touche pas tu me salis » dans le premier cas (on peut difficilement concevoir pire insulte que cette assimilation du contact à une souillure) et dans le second le rappel, perçu comme aussi inopportun que déplaisant, d'une petite phrase sur la sexualité des adolescents extraite d'un ouvrage écrit par Cohn-Bendit en 1975.

---

que de le traiter de « chien » ; quant à la métaphore de l'« écureuil » utilisée par Le Pen à l'encontre de Sarkozy (débat de 2003 mentionné ici même : « il tourne dans sa cage ronde en se donnant l'impression qu'il fait beaucoup alors qu'il n'avance pas du tout »), elle ne fut pas d'une grande efficacité polémique pour son inventeur car Sarkozy eut beau jeu d'en inverser la connotation axiologique (« méfiez-vous ça peut être sympathique un écureuil » — pour l'analyse de cette séquence, voir Constantin de Chanay et Kerbrat-Orecchioni 2007 : 323-326).

<sup>1</sup> Tutoiement dont Cohn-Bendit s'est justifié après coup en alléguant le fait que « dans la vie » Bayrou et lui se tutoient... Mais l'argument est d'autant plus fallacieux que durant tout le reste du débat ils se vouoient, Cohn-Bendit lui décochant même un peu plus tard un « Monsieur le Professeur » bien évidemment ironique.

(4) Restent les facteurs contextuels : d'une part, il s'agit dans le cas de Cohn-Bendit d'un débat télévisuel alors que dans celui de Sarkozy il s'agit d'une échange semi-privé (aparté lors de sa visite au salon de l'agriculture). Mais d'autre part, et c'est évidemment l'essentiel, le statut des deux locuteurs n'est pas du tout le même : la vulgarité du propos sarkozien peut apparaître comme tout à fait contraire à la « tenue » exigée d'un président de la République ; alors que « Dany » est presque un citoyen ordinaire, certes député européen, mais qui nous a accoutumés à son style turbulent et anticonformiste, et qui bénéficie auprès d'une grande partie du public français d'un fort capital de sympathie.

Ces différents facteurs sont à prendre en compte non pour déterminer si ces deux sorties sont ou non « impolies » (car elles le sont toutes deux, incontestablement), mais pour rendre compte des effets particuliers produits sur le collectif des récepteurs (qui d'une manière général ont sévèrement condamné le comportement de Sarkozy alors qu'ils se sont montrés très indulgents envers celui de Cohn-Bendit).

Remarque ultime : dans ces deux exemples on a de toute évidence affaire à une attaque *intentionnelle*. Mais il arrive que l'on puisse avoir une doute sur l'intention de nuire du responsable du comportement incriminé, or les hypothèses que l'on peut faire à ce sujet jouent un rôle décisif dans l'effet d'impolitesse (ou de politesse) produit. À propos de la situation de classe, Gayet-Viaud (2009) montre ainsi qu'elle est propice à ce qu'on peut appeler une « paranoïa interprétative » de l'enseignant dont la face est constamment exposée au regard de ce collectif qu'est la classe, qu'il peut avoir une tendance excessive à percevoir comme hostile ou du moins insuffisamment bienveillant. Dès que les élèves se mettent à bavarder, chahuter ou se rebiffer, l'enseignant risque de prendre comme une attaque personnelle et délibérée ce qui n'est qu'une manifestation de rébellion anodine contre l'institution et ses contraintes (et l'on retrouve ici le problème du malentendu)<sup>1</sup> : la « pente à la sur-interprétation » consiste alors, dit-elle, « à faire remonter de l'effet ressenti (se sentir malmené, contesté) vers la volonté, inférée, de nuire » (p. 128).

Pourtant, tout est bien affaire de bonne ou mauvaise intention, ainsi que l'énonce Arthur, ex-mauvais élève reconverti en bon élève depuis qu'il a « compris le truc » :

---

<sup>1</sup> Il faut toutefois reconnaître qu'il n'est pas toujours aisé de faire le départ entre un comportement de rébellion contre l'institution et une manifestation d'hostilité envers l'enseignant qui la représente et l'incarne, et de s'assurer que « c'est la fonction qui est visée et non la personne » (Larguèche 2000 : 98).

Moi maintenant avec les profs j'ai compris le truc. Ce qu'il faut, c'est juste leur montrer que tu te fous pas d'eux. Si t'as pas fait un truc, ton devoir ou quoi, tu vas les voir avant, au début du cours, et tu les préviens, et ça : ils a-do-rent. [...] Maintenant, comme je suis poli et tout, je dis « bonjour madame », et même en dehors des cours quand je les croise, je leur dis « bonjour madame », là ils sont trop contents, et après ben ils sont plus sympas, et c'est plus facile. (cité par Gayet-Viaud, 2009 : 129)

Arthur qui fait ici, à son insu, écho à La Bruyère définissant la politesse en ces termes :

Il me semble que l'esprit de politesse est une certaine attention à faire que par nos paroles et par nos manières, les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes. (*Les Caractères*, chap. V: 32)

La politesse est une forme d'« altruisme profitable »<sup>1</sup> : elle consiste à faire en sorte que les autres soient « contents de nous et d'eux-mêmes » mais aussi du même coup, par une sorte d'effet boomerang, que nous soyons contents des autres et de nous-mêmes : pour la conception ordinaire comme pour la théorie du *face-work*, la politesse est une sorte de *machine à fabriquer du contentement mutuel*, et l'impolitesse une machine à fabriquer du mécontentement mutuel, avec tous les risques que cela peut entraîner pour l'interaction et pour les interactants.

### Références

- Agha, Asif, « Tropic aggression in the Clinton-Dole presidential debate », *Pragmatics* 7, 1997, 461-497.
- Bégaudeau, François, *Entre les murs*, Paris, Verticales, 2006
- Bouchet, Thomas, Legget, Matthew, Vireux, Jean et Verdo, Geneviève, *L'Insulte (en) politique*, Dijon, EUD, 2005
- Bousfield, Derek, « Impoliteness in the struggle for power », in Bousfield et Locher (éds) 2008, 127-153.
- Bousfield, Derek et Locher, Miriam A. (éds), *Impoliteness in Language*, Berlin, Mouton de Gruyter, 2008
- Brown, Penelope et Levinson, Stephen C., « Universals in language use : Politeness phenomena », in E. Goody (éd.), *Questions and Politeness. Strategies in Social Interaction*, Cambridge, CUP, 1978, 56-289.

---

<sup>1</sup> « Lorsque, ensuite, il eut appris à mieux connaître Don Fabrizio, [...] il s'aperçut qu'une bonne partie de ce charme provenait des bonnes manières et il se rendit compte combien un homme bien élevé est agréable, car, au fond, ce n'est que quelqu'un qui élimine les manifestations toujours déplaisantes d'une grande partie de la condition humaine et *exerce une sorte d'altruisme profitable* (une formule dans laquelle l'efficacité de l'adjectif lui fit tolérer l'inutilité du substantif). » (Guiseppe Tomasi di Lampedusa, *Le Guépard*, trad. Jean-Paul Manganaro, Points 2007 [1958], p. 145 [italique ajouté])

- Brown, Penelope et Levinson, Stephen C., *Politeness. Some Universals in Language Use*, Cambridge, CUP, 1987
- De Chanay Constantin, Hugues, « Adresses adroites — les FNA dans le débat Royal-Sarkozy du 2 mai 2007 », in Kerbrat-Orecchioni (éd.) 2010, 249-294.
- De Chanay Constantin, Hugues et Kerbrat-Orecchioni, Catherine, « Trente minutes pour vaincre : Cooperation et conflit dans le débat Nicolas Sarkozy/Tariq Ramadan », in L. Ionescu-Ruxandoiu (éd.) *Cooperation and Conflict in Ingroup and Intergroup Communication*, Bucarest, Editura Universitatii Bucuresti, 2006, 215-234.
- De Chanay Constantin, Hugues et Kerbrat-Orecchioni, Catherine, « 100 minutes pour convaincre : l'éthos en action de Nicolas Sarkozy », in M. Broth, M. Forsgren, C. Noren et F. Sullet-Nylander (éds.), *Le français parlé des médias*, Stockholm, Acta Universitatis Stokholmiensis, 2007, 309-329.
- Culpeper, Jonathan, « Towards an anatomy of politeness », *Journal of Pragmatics* 25, 1996, 349-367.
- Culpeper, Jonathan, « Reflections on impoliteness, relational work and power », in Bousfield et Locher (éds) 2008, 17-44.
- Culpeper, Jonathan, Bousfield, Derek et Wichmann, Anne, « Impoliteness revisited : With special reference to dynamic and prosodic aspects », *Journal of Pragmatics* 35, 2003, 1545-1579.
- Diamond, Julie, *Status and Power in Verbal Interaction*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 1996.
- Doury, Marianne, « 'Sans faire allégeance' : l'euphémisme dans l'expression des accords et désaccords dans un débat politique », *Synergie Italie* (Numéro spécial « Euphémismes et stratégies d'atténuation du dire »), 2009, 111-124.
- Eelen, Gino, *Critique of Politeness Theories*, Manchester, St Jerome Press, 2001.
- Fracchiolla, Béatrice, « L'attaque courtoise : de l'usage de la politesse comme stratégie d'agression dans le débat Royal-Sarkozy du 2 mai 2007 », in S. Heiden et B. Pincemin (éds.), *JADT 2008 : actes des 9<sup>e</sup> Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Lyon, 12-14 mars 2008, Lyon : PUL et <http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrica/jadt/jadt2008/tocJADT2008.htm>
- Fraser, Bruce, « Perspectives on Politeness », *Journal of Pragmatics* 14, 219-236, 1990.
- Fraser, Bruce et Nolen, William, « The association of deference with linguistic forms », *International Journal of the Sociology of Language* 27, 93-109, 1981.
- Gayet-Viaud, Carole, « La politesse dans la relation pédagogique. Éléments de réflexion sur le réglage de la distance entre maître et élèves », in V. Deshoulières et M. Constantinescu (éds.), *Les funambules de l'affection. Maîtres et disciples*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, 113-133, 2009.
- Goffman, Erving, « Calmer le jobar : quelques aspects de l'adaptation à l'échec », in I. Joseph (éd.), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit, 277-300, 1989.
- Grimshaw, Allen D. (éd.), *Conflict Talk*, Cambridge, CUP, 1990.
- Kara, Mohamed, « Parlures argotique insultes », in Moïse et al (éds) 2008, T. 1, 183-201, 2008.
- Kasper, Gabriele, « Linguistic Politeness : Current Research Issues », *Journal of Pragmatics* 14(2), 193-218, 1990.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *L'implicite*, Paris, Armand Colin, 1986.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *Les interactions verbales* (3 tomes), Paris, Armand Colin, 1990, 1992, 1994.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, « A multilevel approach in the study of talk-in-interaction », *Pragmatics* 7(1), 1-20, 1997.

- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, « Politeness in France: How to buy bread politely », in L. Hickey et M. Stewart (éds), *Politeness in Europe*, Clevedon, Multilingual Matters, 29-44, 2004.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine (éd.), *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*, Chambéry, Université de Savoie, 2010.
- Labov, William, *Language in the inner City*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1972.
- La Bruyère, Jean (de), *Les Caractères ou les mœurs de ce siècle*, Paris, Garnier, 1962[1688].
- Lacroix, Michel, *De la politesse*, Paris, Julliard, 1990.
- Lagorgette, Dominique et Larrivée, Pierre, « Interprétation des insultes et relations de solidarité », *Langue française* 144, 83-104, 2004.
- Lakoff, Robin T. et Ide, Sachiko (éds), *Broadening the Horizon of Linguistic Politeness*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2005.
- Largueche, Evelyne, « L'injure chez des pré-adolescents : l'influence d'un contexte », *Les Cahiers de la sécurité intérieure* 42, 173-191, 2000.
- Largueche, Evelyne, *Espèce de...! Les lois de l'effet injure*, Chambéry, Université de Savoie, 2009.
- Locher, Miriam et Watts, Richard, « Politeness theory and relational work », *Journal of Politeness Research* 1(1), 9-33, 2005.
- Luginbuhl, Martin, « Conversational violence in political TV debates: Forms and functions », *Journal of Pragmatics* 39, 1371-1387, 2007.
- Mills, Sara, *Politeness Now!*, Berlin, Mouton de Gruyter, 2010, forthcoming.
- Moise, Claudine, « Espace public et fonction de l'insulte dans la violence verbale », in D. Lagorgette (éd.) *Les insultes en français: de la recherche fondamentale à ses applications*, Chambéry, Université de Savoie, 201-219, 2009.
- Moise, Claudine, Auger, Nathalie, Fracchiola, Béatrice et Schultz-Romain, Christina (éds), *La violence verbale* (2 tomes), Paris, L'Harmattan, 2008.
- Schnurr, Stephanie, Marra, Meredith et Holmes, Janet, « Impoliteness as a means of contesting power relations in the workplace », in Bousfield et Locher (éds) 2008, 212-229.
- Terkourafi, Marina, « Toward a unified theory of politeness », in Bousfield et Locher (éds) 2008, 45-74, 2008.
- Watts, Richard J., *Politeness*, Cambridge, CUP, 2003.
- Watts, Richard J., Ide, Sachiko et Erlich, Konrad (éds.), *Politeness in Language : Studies in its History, Theory and Practice*, Berlin, Mouton de Gruyter, 1992.